

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 mai 2024
Commune d'ÉTAIS LA SAUVIN

ORDRE DU JOUR :

- Proposition d'achat du terrain par ATC au Montfoin
- Demande de location du local cabinet médical pour faire un salon de coiffure
- Achat de terrain à J.C Grandjean (vers Église)
- Remplacement de la porte d'entrée du cabinet médical (côté rue)
- Décision modificative budget Eau
- Transfert de la voiture du budget eau au budget commune

Questions diverses :

- Choix des noms et numéros des rues pour adressage
- Formation des élus Jacqueline Clément

Ajout à l'ordre du jour :

- CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT pour faire face à UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

L'an deux mil vingt-quatre, le 27 mai à 19 heures, le Conseil, régulièrement convoqué le 16/05/2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil, sous la présidence de M. Claude MACCHIA, Maire.

La séance était publique.

Etaient présents : Messieurs, ADELARD Dominique, BRAS Emmanuel, GERARD Philippe, GRANDJEAN Christophe, LIEVRE Jean-Michel, LOGEROT Jean-Pierre, MACCHIA Claude et MULLER Daniel et, Mesdames BERTHIER Odile, CHOUX Sophie, LOISON Sylvie, MOREAU Martine et SANTOS Nisa.

Etaient absents représentés : Monsieur BONNY Vivien (pouvoir à BRAS Emmanuel)

Etaient absents : Monsieur MAGNIER Laurent (démission)

Madame MOREAU Martine a été nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 19 heures 03.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité des membres présents

2024-037 CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT pour faire face à UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Mr MACCHIA, Maire, prend la parole,

Pour expliquer qu'il faut faire une délibération pour la création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour le remplacement à la cantine du 24/05/24 au 31/05/24.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote 13 voix pour et 1 abstention

2024-038 Proposition d'achat du terrain par ATC au Montfoin

Mr MACCHIA, Maire, informe l'assemblée,

Qu'ATC souhaite faire une proposition d'achat pour le terrain qu'il nous loue à Montfoin où il y a leur pylône et leur transmet le mail de la proposition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote contre à l'unanimité.

2024-039 Demande de location du local cabinet médical pour faire un salon de coiffure

Mr MACCHIA, Maire, informe l'assemblée,

Qu'une coiffeuse souhaite nous louer le local médical situés au 20 grande rue 89480 Etas la Sauvin. Mr le Maire souhaite avoir l'avis du conseil pour donner l'accord ainsi que de déterminer les conditions du bail.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote contre à l'unanimité.

2024-040 Achat de terrain à J.C Grandjean (vers Église)

Mr MACCHIA, Maire, informe l'assemblée,

Que suite à notre volonté d'acheter le terrain BD177 à Grandjean Jean Claude à côté de l'église, nous avons reçu une proposition de prix pour celui-ci et présente la proposition d'achat d'un prix de 1000€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote 13 voix pour et 1 abstention et autorise le maire à signer la dite vente chez maître Fossoyeux.

2024-041 Remplacement de la porte d'entrée du cabinet médical (côté rue)

Mr MACCHIA, Maire, informe l'assemblée,

Qu'il faudrait changer la porte d'entrée du cabinet médical côté rue. Il présente un devis pour le remplacement de celle-ci pour un montant de 2139€ HT pose comprise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote pour à l'unanimité et demande à voir en même temps le double vitrage cassé en classe maternelle et une fenêtre de la salle des fêtes qui ferme pas.

2024-042 Décision modificative budget Eau

Mr MACCHIA, Maire, informe l'assemblée,

Que suite à une erreur d'imputation lors de la conception de budget de l'eau, il faut faire une décision modificative pour pouvoir le ré imputer correctement. Voici la modification à faire.

Résultat décision Modificative
Recette investissement
Chapitre 041
article 2156 : - 8076 €
article 203 : + 8076 €
Total : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote pour à l'unanimité

2024-043 Transfert de la voiture du budget eau au budget commune

Mr MACCHIA, Maire, informe l'assemblée,

Qu'actuellement le véhicule de la commune (Peugeot Partner) appartient au budget eau. Comme nous faisons le transfert de l'eau et l'assainissement à la fin de l'année, nous souhaitons faire le nécessaire pour garder le véhicule. Pour cela, il faut faire une écriture extra comptable pour pouvoir faire le transfert du budget eau au budget commune. Nous pouvons faire ce transfert à zéro euro.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote pour à l'unanimité

Questions diverses :

- Choix des noms et numéros des rues pour adressage : Commission faite pour créer les noms (P. Gérard, O. Berthier, M. Moreau, C. Macchia, J-M Lièvre et S. Loison) réunion prévu le 29/5 à 17h.
- Formation des élus par Mme CLEMENT Jacqueline : Mme Clément sera invitée au prochain conseil pour présenter cette formation.
- Prévoir achat d'un gros aspirateur pour la salle des fêtes et d'une laveuse
- Revoir chauffage salle des fêtes
- Revoir système chauffage école et appartements

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 15 minutes.

Le Maire,
Claude MACCHIA

